

Zeitschrift: Hochparterre : Zeitschrift für Architektur und Design
Herausgeber: Hochparterre
Band: 15 (2002)
Heft: [5]: Qualité de l'habitat : une mission pour les communes

Artikel: Des toits lumineux sur l'allée de platanes
Autor: Huber, Werner / Montavon, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-121898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des toits lumineux sur l'allée de platanes

Pendant quarante longues années, l'aménagement de l'Avenue de la Gare a été en discussion à Yverdon. L'Expo.02 aura finalement servi de catalyseur. En 1998, les architectes Christoph Luchsinger et Max Bosshard ont remporté un concours en deux étapes avec l'architecte paysagiste Stephan Koepfli. Des toits lumineux placés sur une allée de platanes accueillent les visiteurs de la deuxième plus grande ville du canton de Vaud.

Entre la gare d'Yverdon et la vieille ville s'étend la Place d'Armes, un espace public presque aussi grand que le centre historique. Voilà plus de quarante ans que l'aménagement de cette place était à l'ordre du jour. Au début des années quatre-vingt, les électeurs rejetèrent un projet prévoyant un axe routier au-dessus de la place. A la fin des années quatre-vingt-dix, l'Expo.02 servit de catalyseur. Après un concours en deux étapes organisé en 1998, les architectes Max Bosshard et Christoph Luchsinger furent chargés, avec le paysagiste Stephan Koepfli, de relooker l'accueil de la ville.

Du 30 à l'heure sans chicane

Dans une première étape, entre 1999 et 2001, la ville a fait transformer l'Avenue de la Gare, un axe de 300 mètres entre la gare et la Place d'Armes. Les architectes ont fait reculer la rue par rapport à la gare et planté une allée bordée de deux rangs de platanes, afin de servir d'épine dorsale à l'Avenue. Cette allée se déploie sur un arc en granit gris clair tout le long de la zone piétonne et sépare les deux voies de circulation. Une zone intermédiaire a été prévue, que les piétons peuvent traverser à tout moment. Des marquages – et non des chicanes – devraient ralentir la circulation automobile à 30 km/h.

Des toitures lumineuses

Devant la gare, maintes choses vont devoir trouver leur place sur l'Avenue: accès prioritaire, station de taxis, arrêts des bus régionaux ou municipaux, abris pour les vélos, kiosque et cabines téléphoniques. D'un point de vue architectural, il y a deux solutions pour résoudre ce problème: soit un grand toit qui abrite toutes ces fonctions, soit des constructions isolées, plus petites. Les architectes ont opté pour cette deuxième solution. Les clients du kiosque et ceux des taxis, les passagers des cars et les nombreux cyclistes seront abrités par des toits de différentes tailles. Dans quelques années, la Place d'Armes sera entourée par les arbres de l'allée – et non par des bâtiments. Et pour que cet espace de 300 mètres de long ne se décompose pas en multiples fragments, les architectes ont conçu les auvents selon le même modèle: les toitures sont tendues sur des cadres métalliques qui reposent sur des piliers habillés de pierre naturelle. La face interne des toitures, illuminée la nuit, les constructions solides, le revêtement de sol uniforme et l'allée de platanes de l'Avenue de la Gare forment ainsi un ensemble.

Sur la Place de la Gare, entre le bâtiment central, la poste et le buffet, il manque encore le mobilier. Pour l'instant, un toit provisoire en bois accueille les visiteurs de l'Expo. Cette année encore, la ville va organiser un concours pour l'aménagement artistique de la place. Les architectes Max Bosshard et Christoph Luchsinger feront partie du jury. Ils vont devoir toutefois patienter jusqu'à ce que la rénovation de la Place d'Armes, deuxième étape de leur projet de concours, soit entreprise. La ville doit en effet d'abord souffler un peu, après une période de planification qui aura duré quarante ans.

Werner Huber

Avenue de la Gare, Yverdon
Maître d'ouvrage: Ville d'Yverdon
Architectes: Max Bosshard, Christoph Luchsinger, Lucerne
Architecte paysagiste: Stephan Koepfli, Lucerne
Concours en deux étapes: 1998 (33 participants au 1er tour, 6 participants au 2e tour)
Réalisation: 1999–2001
Coût: CHF 10 mio

Un concours coûte et de l'argent et de l'énergie

Dominique Montavon est responsable des projets phares de l'Expo.02 à la municipalité d'Yverdon. Et aussi du concours de la gare.

Pourquoi la ville a-t-elle organisé un concours pour l'aménagement de l'Avenue de la Gare?

Il y a deux raisons à cela: étant donné que le montant de la construction dépassait 9,5 millions de francs, il fallait de toute façon faire un appel d'offres ouvert à tous. Mais, surtout, l'Avenue de la Gare est un lieu public, et le concours est le moyen le plus approprié pour ce genre de réalisation. La place de la gare est en effet la porte d'entrée des transports publics à Yverdon.

A votre avis, qu'est-ce qui est réussi, et qu'est-ce qui l'est moins?

Dans l'ensemble, le projet correspond à nos attentes. L'installation fonctionne et c'est une bonne carte de visite pour Yverdon. La population est, elle aussi, dans sa majorité, satisfaite – même s'il y a bien sûr toujours des discussions. Le plus difficile a été de faire changer le comportement des automobilistes. Ils n'ont plus le droit de rouler qu'à 30 km/h; les piétons peuvent en effet traverser la route à tout moment.

Quel enseignement les autorités ont-elles tiré de ce concours?

En tant que deuxième grande ville du canton de Vaud, nous avons déjà réalisé différents concours. Ce n'était donc pas une nouveauté pour nous. L'important, toutefois, c'est de bien gérer la procédure dès le début, sinon, les participants s'épuisent rapidement.

Y a-t-il eu des oppositions à ce projet?

Non, il n'y a pas eu d'opposition radicale. Les autorités et le conseil communal ont tout de suite approuvé le concours et son résultat. Nous avons aussi réussi à convaincre la population en annonçant chaque étape. Nous avons heureusement défini les grandes lignes de la circulation avant le concours, et donc, la question était réglée. C'était important.

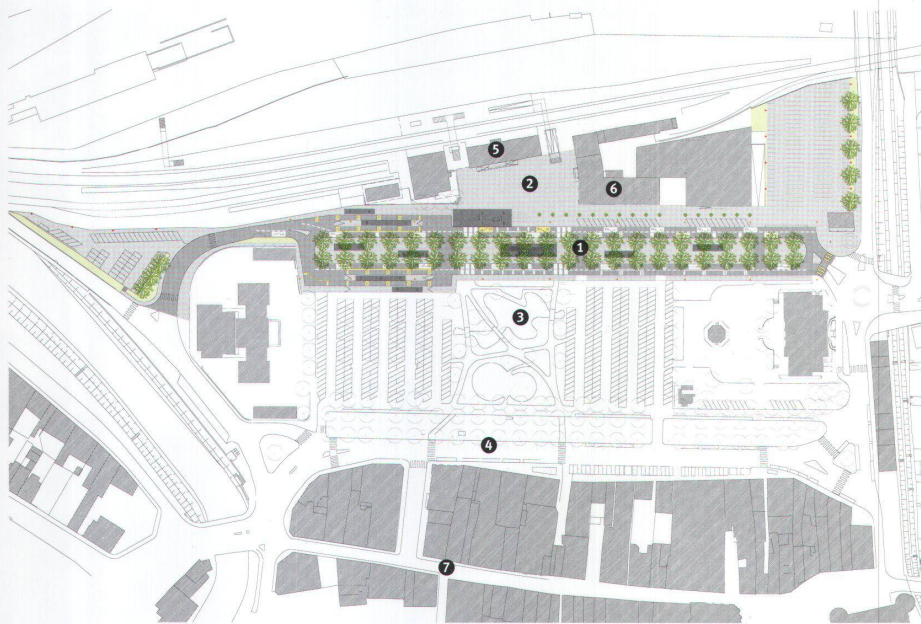
Comment jugez-vous le rapport entre les coûts et le profit?

Un concours engloutit beaucoup d'énergie. 57 équipes ont voulu participer, 33 ont envoyé un projet, six d'entre elles ont pu participer au deuxième tour du concours. Le concours a coûté 120 000 francs, les heures de travail supplémentaires effectuées par les autorités n'ont pas été comptées. Cela représente un gros travail, mais il en valait la peine.

Interview: Werner Huber



Photo: Heinrich Helfenstein



- 1 Avenue de la Gare
- 2 Place de la Gare
- 3 Place d'Armes
- 4 Rue des Remparts
- 5 Gare CFF
- 6 Poste
- 7 Vieille ville

Les toitures lumineuses ont permis de créer une certaine unité entre tous les toits de la gare d'Yverdon. Le grand auvent sur la droite sert à la fois de portail d'entrée et d'abri à la station de taxis